

# L'ETINCELLE DU CHABAT



19H56

Roch Hachana / ראש השנה

Haazinou / האזינו

Chabat Chouva / שבת שובה



21H01

Min'ha vendredi 10 septembre 2010 : 19H30  
 Cha'harit de Chabat : 9H00 / Cours tout public: 18H15 / Min'ha: 19H15

## Le Mot du Président...

Chèr(e)s ami(e)s,

Je voulais vous transmettre en mon nom et au nom du comité de l'Etincelle tous nos vœux pour cette nouvelle année 5771, **Chana Tova Lékolam**, que les mois à venir vous soient prospères, que la joie et la générosité vous accompagnent. Et, surtout cher(e)s ami(e)s, que toutes nos prières, que chacune de nos pensées ne concernent pas uniquement notre simple bien-être, parce que trop de familles sont encore démunies, parce que des familles sont dans la peine et que des enfants souffrent dans l'isolement. Un de nos enfants, **Guilad Chalit** est toujours retenue en otage et il nous faut, ensemble, poursuivre notre action, pour que cette année, il puisse rejoindre les siens, dans la douceur et la paix.

Je remercie tous les fidèles de la communauté pour leur générosité et leur participation active au sein du Centre, à son développement et son rayonnement. J'espère que les bibliothèques et tous les livres nouvellement acquis permettront à chacun d'enrichir sa culture juive.

Le Centre s'embellit pour vous et de nombreuses activités Talmudiques et ludiques vous sont proposées : Cours de **Talmud Torah** et préparation aux **Bar** et **Bat Mitsvot**, cours de **Torah** pour les adultes avec un public mixte, cours d'Anglais, d'Oulpan, de Danse orientale, de Guitare, de Dessin et d'Aquarelle...

Je rappelle que le **Centre Rachi** s'inscrit aussi dans une action sociale et qu'il poursuit son œuvre caritative en aidant des associations qui s'occupent de familles défavorisées et en difficultés. Enfin, grâce au formidable travail du rabbin Its'hak Altabé aidé par notre rabbin Dov Chalom Elbeze, les enfants scolarisés sur Saint Mandé peuvent désormais manger **Cacher** tous les jours de la semaine, au Centre Communautaire.

Cher(e)s amie(e)s, nous avons des projets pour l'ensemble de la communauté juive de Saint-Mandé. Les desseins

s'accompliront, certes, parce que nous sommes quelques uns à donner beaucoup d'énergie, de temps et d'argent pour leurs réalisations, mais il devient indispensable que ces tâches soient partagées par un plus grand nombre de personnes. Ceci est un appel à toutes les bonnes volontés...

La communauté juive de Saint-Mandé s'agrandit, les naissances nous réjouissent et font apparaître des besoins nouveaux. C'est pourquoi nous avons commencé à travailler sur le projet d'une crèche privée destinée à accueillir les enfants dont les parents travaillent et qui souhaitent un mode de garde encadré avec une **Cacherout** respectée. Nous espérons sa concrétisation d'ici deux ans. En ce début d'année juive nous avons une excellente nouvelle : le jumelage avec une ville israélienne sera prochainement signé et nous comptons sur vous tous pour qu'il soit une belle réussite, à la hauteur des exigences de notre communauté.

Cette nouvelle année est aussi porteuse d'un espoir commun que nous appelons de tous nos vœux depuis si longtemps : la paix en **Israël** dans un Moyen-Orient enfin apaisé.

Cher(e)s ami(e)s, les fêtes de **Tichri** ont commencé et ces quelques jours qui séparent **Roch Hachana** de **Yom Kippour** sont réservés à notre bilan de conscience à une réflexion sincère sur nos pensées et agissements.

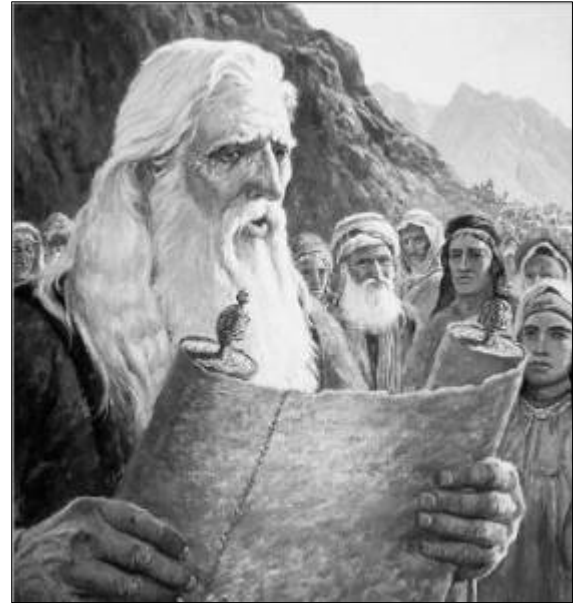
Je souhaite que notre recueillement marque pour chacun de nous une amélioration de notre attitude qui soit digne, respectueuse, généreuse et authentique envers soi et les autres.

**'Hag Saméa'h**, que nous soyons inscrits dans le Livre de la vie. **Amen**.

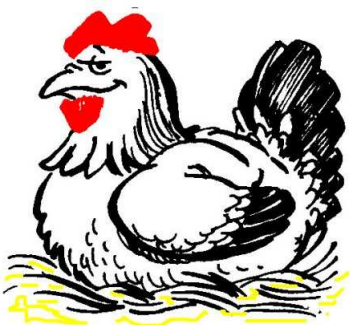
Alain ASSOULINE.

# La Paracha de la semaine...

Le cantique qui forme l'essentiel de la **Parachat Haazinou** et qui constitue une sorte de testament spirituel de **Moché** a été résumé comme suit sous par le **Ramban (Na'hmanide)** : Ce cantique constitue un témoignage authentique qui embrasse toutes les péripéties de notre histoire. Il commence par nous rappeler les bienfaits dont **Hachem** nous a comblés depuis qu'Il a fait de nous Ses élus. Mais toute cette abondance, poursuit-il, nous a incités à nous révolter contre Lui et à nous abandonner à l'idolâtrie, d'où Sa colère et les malheurs qu'elle a provoqués : peste, famine, animaux sauvages et glaive, suivis de notre dispersion à travers toute la terre. Tout cela s'est vérifié, on le sait, et s'est révélé exact. Mais à la fin, nous annonce le cantique, **Hachem** Se vengera de nos ennemis et Il punira ceux qui nous haïssent. Car tous ces malheurs, c'est par haine du Saint béni soit Il qu'ils nous les ont infligés. Leur haine d'**Israël** ne tient pas à ce qu'il s'est livré, comme eux, à l'idolâtrie, mais uniquement au fait qu'il n'a pas agi comme eux, qu'il a servi Hachem et qu'il a observé ses **Mitsvot**, qu'il a refusé de se marier avec eux et de manger de leurs sacrifices, qu'il a méprisé leurs idoles et qu'il les a fait disparaître, ainsi qu'il est écrit : «...Car à cause de toi, nous sommes massacrés tous les jours » (Psaumes 44, 23). Il est toutefois évident que la délivrance que nous annonce le cantique n'a pas eu lieu à l'époque du deuxième Temple. Car ne s'est pas réalisée alors la promesse qui annonce que les nations chanteront les louanges de Son peuple (**Devarim** 32, 43). Bien au contraire, ils se moquaient de nous, ainsi qu'il est écrit : « Que font ces Juifs misérables ? » (Néhémie 3, 34). De plus, leurs dignitaires étaient au service du roi de Babylone, auquel ils étaient assujettis. A ce moment-là, **Hachem** ne s'était pas « vengé de Ses ennemis », ni n'avait « procuré le pardon de Sa terre à Son peuple ». La réalisation de la promesse contenue dans ce cantique n'est pas subordonnée au repentir d'**Israël**, mais il porte témoignage que nous pécherons et qu'ensuite nous nous repentirons, qu'Hachem nous poursuivra de Sa colère, mais sans nous faire disparaître, et qu'ensuite Il se ravisera et exercera Sa vengeance contre nos ennemis, pour pardonner nos péchés pour l'amour de Son Nom. Il s'agit donc là, contrairement à ce que croient les hérétiques, de la délivrance future. Ainsi que l'indique le **Sifri (Haazinou 43)**, la grandeur de ce cantique est qu'il embrasse tout à la fois le présent, le passé et le futur, ce monde-ci et le monde à venir. C'est à cela que fait allusion le verset : « **Moché** vint, il prononça "toutes les paroles" de ce cantique-là aux oreilles du peuple... » (**Devarim** 32, 44), faisant ainsi référence à l'ensemble des événements de notre histoire, y compris à ceux qui n'ont pas encore eu lieu. Même si ce cantique n'était que vaticination d'un astrologue, il conviendrait d'y ajouter foi étant donné que tout ce qu'il annonce s'est intégralement réalisé. A plus forte raison, conclut le **Ramban**, devons-nous avoir foi dans les paroles de **Hachem**, transmises par le plus fidèle de Ses prophètes.

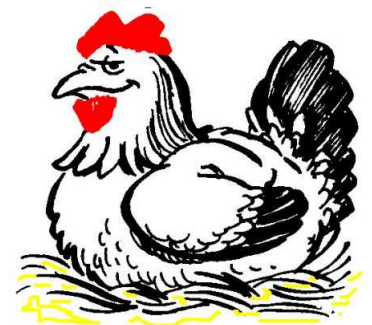


*Par Rav Jacques KOHN.*



GRANDE SOIREE

# Kapparot



**MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2010**

**A 20H15, au Centre Communautaire Rachi**

**21 bis Avenue Sainte Marie 94160 Saint-Mandé**

**avec la présence exceptionnelle du Cho'hèt : Rav Chemouel Azerad !**

La coutume est de réaliser les **Kapparat** (expiations) en préparation à **Yom Kippour**. Ce rite s'accomplit en faisant tourner un poulet trois fois au-dessus de sa tête en récitant le texte approprié. La volaille est ensuite abattue selon la procédure **halakhique** de l'abattage rituel. Les **Kapparat** peuvent être faites à n'importe quel moment des Dix Jours de Pénitence (c'est-à-dire entre **Roch Hachana** et **Yom Kippour**).

Tout membre de la famille doit avoir sa volaille attirée : un coq pour chaque homme/garçon, une poule pour chaque femme/fille. Nous demandons à Dieu que, dans le cas où nous étions destinés à être l'objet de cruels décrets, puissent ceux-ci être transférés sur ce poulet. Lorsque les **Kapparat** sont réalisées pour une communauté entière et qu'il est bien évidemment impossible d'égorger un trop grand nombre de poulets, on consacre un seul coq pour tout le public masculin et une seule poule pour tout le public féminin. Pour ce faire, chaque chef de famille devra verser une certaine somme pour chacun des membres de son foyer. Cette somme est estimée par les dirigeants communautaires. Au **Centre Communautaire Rachi**, le prix est évalué à 10 euros par personne. Une première partie de cette somme contribuera à l'achat des poulets, une seconde sera reversée à l'association l'Étincelle et une dernière rémunèrera le **Cho'hèt**.

## Magnifique et tellement émouvant...



Il y a quelques années, le Roi Juan Carlos d'Espagne invita le Grand Rabbin d'Israël **Rav Yonah Metzger** à la commémoration du 800<sup>ème</sup> anniversaire du décès de **Maïmonide**, l'illustre **Rabbi Moché Ben Maïmone**, (le **Rambam**) médecin, philosophe, Talmudiste et surtout décisionnaire hors du commun, le **Rambam** était né à Cordoue, donc en Espagne. Durant la cérémonie, **Rav Metzger** offrit au roi un magnifique **Chofar**, très long et recourbé; le **Chofar** avait, de plus, été serti d'argent et la couronne royale était gravée sur la garniture argentée. Le roi Juan Carlos l'examina longuement et demanda quelle en était l'origine. **Rav Metzger** parlait en hébreu tandis que l'ambassadeur d'Israël en Espagne, **Victor Harel**, assurait la traduction en espagnol :

Cet objet vient-il d'Afrique? demanda le roi. Non, Majesté, il vient de la terre d'Israël. De plus en plus perplexe, le roi demanda si cet objet devait être utilisé dans les corridas mais **Rav Metzger** expliqua poliment que le judaïsme interdisait de faire souffrir les animaux inutilement. « Alors quel est l'usage de cette corne d'animal? » Continua le roi. **Rav Metzger** profita de cette conversation pour rappeler au roi un chapitre douloureux de l'histoire des juifs d'Espagne, le roi l'écouta attentivement. Majesté! Ce cadeau unique en son genre, nous définitivement la boucle de l'histoire.

« Il y a plus de cinq cents ans, l'âge d'or du judaïsme espagnol prit fin brutalement quand votre ancêtre, le roi Ferdinand et son épouse Isabelle expulsèrent mes ancêtres, suite à l'incitation de l'inquisiteur Torquemada. Les juifs qui avaient tant contribué au développement de leurs pays durent s'enfuir, en abandonnant tous leurs biens pour s'installer dans des pays plus hospitaliers, mais certains juifs préférèrent rester en Espagne, se convertirent tout en gardant secrètement leurs lois et coutumes. Ils se conduisaient comme de dévots catholiques mais respectaient les lois de la **Torah** clandestinement, allumant par exemple leurs bougies de **Chabat** dans des placards afin que personne ne le remarque. Les jours de fête, ces « Marranes » se rassemblaient secrètement dans des caves pour prier. D'ailleurs notre prière de **Kol Nidré**, au début de l'office de **Yom Kippour**, est attribuée à ces Marranes qui ainsi annulaient leurs déclarations d'appartenance au catholicisme. Ils priaient avec ferveur, mais à voix très très basse de façon à ne pas être découverts par les inquisiteurs qui les avaient torturé et finalement, brûlé en public sur des bûchers. Pour **Roch Hachana**, ils étaient confrontés à un dilemme : oui, la prière pouvait être chuchotée, sans attirer l'attention des voisins, mais le **Chofar**? Un chef d'orchestre juif d'origine trouva une solution originale. Il proposa



**Halakha**, et tous les spectateurs se turent. A la fin de la prestation, on l'applaudit... » Aujourd'hui, Majesté, continua



au roi d'organiser un concert gratuit pour présenter divers instruments à vent, venus de tous les pays, de toutes les époques. Le roi qui adorait la musique en fut enchanté. Le chef d'orchestre proposa une certaine date, qui de fait, s'avérait être **Roch Hachana**. Le roi, la reine, les ministres et les courtisans s'assirent au premier rang; le reste des auditeurs prirent place à l'arrière. Parmi eux, se trouvaient de nombreux marranes.

Les musiciens présentèrent différents instruments, de la flûte du berger à la trompette du soldat, mais, à un moment donné, le chef d'orchestre lui-même proposa de sonner dans une corne de bélier, qu'il présenta comme le plus ancien instrument à vent connu. Le roi et la reine s'intéressèrent avec curiosité, contemplèrent l'instrument puis le maître la porta à sa bouche tandis qu'au fond de la salle, les marranes prononçaient à voix basse les deux bénédictions: « Béni sois-Tu Éternel, notre Dieu, Roi de l'Univers, qui nous à sanctifiés par Ses

commandements et nous a ordonné d'écouter le son du **Chofar** » ainsi que « Béni sois-Tu Eternel, notre Dieu, Roi de l'Univers, qui nous a fait vivre, nous a maintenus et qui nous a fait parvenir à cette période. » Le chef d'orchestre sonna du **Chofar**, comme l'exige la

prestation, on l'applaudit... » Aujourd'hui, Majesté, continua **Rav Metzger**, nous nous rencontrons cinq cents ans plus tard, dans des circonstances bien plus amicales. En tant que Grand Rabbin d'Israël, je suis heureux de revenir en Espagne. Je vous remercie au nom de notre peuple car maintenant les Juifs peuvent vivre librement dans votre pays, ils jouissent d'une totale liberté de culte et à **Roch Hachana**, ils peuvent sonner du **Chofar** dans les synagogues restaurées. Aujourd'hui je peux, Dieu en soit loué, vous offrir publiquement ce Chofar, sans me cacher car vous êtes un souverain soucieux de démocratie. Maintenant en Espagne, tous peuvent prier à leur guise, sans crainte!!! En acceptant le **Chofar**, le roi déclara : Monsieur le Grand Rabbin! J'ai reçu de nombreux cadeaux et trophées de nombreux chefs d'états des quatre coins du globe. Mais ce cadeau-là est porteur d'une signification historique et je vous suis extrêmement reconnaissant pour ce Chofar et pour ce récit ! **Rav Metzger** déclara alors au roi qu'il souhaitait le bénir, comme cela est recommandé par les Sages. Tous deux se levèrent, **Rav Metzger** ferma les yeux, leva ses mains vers la tête du roi et prononça la bénédiction avec une grande ferveur. Quand il termina, **Rav Metzger** ouvrit les yeux: il s'aperçut alors que le roi, saisi d'émotion, pleurait sans chercher à le cacher...

En fait et historiquement, la mère de Ferdinand 1<sup>er</sup> Roi qui signa en 1492 l'expulsion des Juifs d'Espagne et qui laissa l'Inquisition s'installer

pendant des siècles, était...Juive. Elle s'appelait Jeanne Enriquez, et sa maman Paloma bat Gedaliah. Le grand-père paternel de Jeanne Enriquez est Alonso Enriquez, seigneur de Medina de Rioseco (1354-1429) dont le père est Fadrique de Castille et la mère, Paloma bat

Gedaliah (née juive), petite-fille de **Chlomo Hazaken ben David**, traditionnellement issu d'une branche des descendants du roi **David** par les exilarques de Babylone. C'est ainsi que son arrière-petit-fils Charles Quint descendrait de ces Juifs de Babylone.

Proposé par Armand DERHY.

## Roch Hachana, jour de joie ou jour de jugement ?

Il est rapporté dans le **Tour** (ouvrage halakhique du quatorzième siècle dont s'est inspiré l'auteur du **Choul'han 'aroukh**) que l'on doit, la veille de Roch hachana, se comporter comme on le fait en une veille de fête : On s'y prépare dans la joie, on revêt de beaux habits, on se fait couper les cheveux...

Comment concilier cet enseignement avec celui selon lequel on doit s'attendre, ce jour-là, à être incessamment jugé ? Pourquoi devons-nous tant nous préoccuper de notre aspect extérieur ? Le peuple d'**Israël** n'a pas, à **Roch Hachana**, l'état d'esprit d'un accusé préoccupé par le sort qui l'attend. Il est assuré d'avoir droit à un miracle, il pressent que son jugement aboutira à son acquittement. Les deux journées qui vont s'ouvrir seront donc, pour lui, ainsi que nous l'apprennent certains exégètes, des jours de joie. Mais sur quels critères se sont appuyés ceux-ci pour pouvoir affirmer aussi péremptoirement qu'il se produira un tel miracle ? Ne sommes-nous pas sur le point d'être jugés, et ne devons-nous pas nous attendre au pire ? Nos Sages nous apprennent que l'on ne récite pas la prière de **Hallel** (« Psaumes de louanges ») les jours de **Roch Hachana**. Pour quelle raison, demande **Rabbi Abahou** ? Serait-il possible, lui répond-on, que nous, êtres humains, alors que le Saint béni soit-Il tient ouverts devant Lui les livres de jugement, chantions les Psaumes de **Hallel**, qui sont une expression d'allégresse, au lieu de trembler et d'implorer Son pardon ? Et pourtant, nous devons faire abstraction de l'ouverture devant Lui des livres de la vie et de la mort. Nous ne devons pas craindre

d'apprendre qui vivra et qui mourra... Il nous faut au contraire nous préparer, nous embellir, nous faire couper les cheveux, comme pour un jour de fête. Observons, de surcroît, que nous ne supplions pas Hachem, dans nos prières, de nous accorder la vie (mis à part le début et la fin de la **Amida**). Comment comprendre qu'en ces jours aussi menaçants nous n'exprimions pas ce désir ? L'homme a été créé comme une entité individuelle à lui seul, comme un **Ye'hidi**, et à **Roch hachana, kol baei 'olam 'ovrim lefanaw ki-veneï maron** (« tous ceux qui sont venus au monde passent devant Lui comme un troupeau », c'est-à-dire l'un après l'autre, individuellement). Ce jour-là, l'homme revient à cet état premier. **Hachem** le juge face à lui-même, comme au jour de sa naissance, Il regarde ce qu'il y a en chacun de nous, avec toutes nos qualités et nos défauts. Hachem vérifie si le comportement de chaque homme a été en adéquation avec le potentiel qui lui a été livré lorsqu'il est venu au monde, et tout le monde passe devant Lui, en tant qu'individu indépendant de la collectivité à laquelle il appartient. Chaque individu est devenu à lui seul un **Tsibour**, une collectivité, responsable du monde entier. Chaque homme doit savoir que pendant ces jours-là, il devient responsable de ses actes à l'échelle mondiale. Un seul individu ne peut pas, dans les affaires humaines, introniser à lui seul un roi. Pour qu'il y ait une monarchie, il faut que tout un parti la veuille. Mais nous, en ces jours de **Roch Hachana**, nous lisons chacun individuellement les **Malkhouyoth**, cette **Tefila** qui proclame **Hachem** comme Roi. En formulant une telle

déclaration, nous nous comportons comme si nous représentions chacun le monde entier. La communauté juive ne peut pas être dans la détresse chez la totalité de ceux qui la composent. Nous ne serons jamais entièrement détruits, étant données la promesse, l'alliance (**berith**) que nous tenons de **Hachem** et selon lesquelles le monde ne sera pas détruit. Voilà pourquoi chaque individu, qui est à lui seul un monde entier en ces jours redoutables, espère qu'il bénéficiera d'un miracle. C'est pourquoi ces jours deviennent pour nous des jours de joie.

Si la **Teqi'a**, le son ininterrompu du **chofar** que nous sonnons à **Roch Hachana**, par lequel commencent et se concluent toutes les sonneries et qui représente l'année qui s'écoule, est entrecoupé de sonorités saccadées, c'est peut-être pour nous faire prendre conscience de ce que le cours de l'année est traversé par une certaine continuité et monotonie. Il faut savoir faire des coupures pour effectuer un **'Hechbon Néfech** (« introspection spirituelle ») ou « examen de conscience ») et réaliser pleinement un **Roch La-chana**, une « tête pour l'année », un renouveau spirituel qui nous fera commencer l'année qui s'ouvre avec de nouvelles résolutions, afin qu'elle soit meilleure que celle qui vient de s'achever.

Par Rav Dov Lumbroso Roth.

## L'image de la semaine



## La Blague de la semaine

**Roissy. Le 1<sup>er</sup> août. Un passager arrive à la pesée des bagages d'Air France. Il dispose de 3 grosses valises sur son chariot.**

- J'aimerais que cette valise aille à New York, que celle-ci aille à Rome, et que la dernière aille à Hongkong!
- Je suis désolé Monsieur, répond l'hôtesse, j'ai bien peur que cela ne soit impossible!
- Impossible? C'est pourtant ce qui s'est passé la dernière fois que j'ai pris un vol sur cette compagnie !

*L'Étincelle de ce Chabat est offerte par Gad Bénitah pour l'élévation de l'âme de son papa Eliyahou Bar Aïcha Chétéhé Ménou'hato Bégan Eden ! Amen.*

**Veillez à ne pas emporter l'Étincelle pendant Chabat.**